

Un cadre légal et réglementaire

La démarche qualité de Transitions Pro Île-de-France s'appuie sur le Code du travail (articles L 6316-1 et 3, R.6323-14, D.6323-20-4,5) et les décrets n° 2019-564 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle et 2019-565 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences du 6 juin 2019, afin d'assurer les missions qui lui sont confiées :

- S'assurer de la qualité des actions de formation financées
- S'assurer de la capacité des organismes de formation à dispenser ces formations

La qualité selon Transitions Pro Île-de-France

1 Contrôle qualité : audits et suivi qualité

Transitions Pro Île-de-France sélectionne chaque année un échantillon d'organismes de formation qui sont audités sur les dossiers PTP financés l'année précédente.

Objectifs : contrôler la conformité aux attendus des pièces et informations fournies par les organismes de formation et accompagner ces derniers dans l'amélioration continue de la qualité de leurs prestations de formation. En cas de non-conformités en lien avec le référentiel Qualiopi, Transitions Pro peut faire un signalement auprès de la DRIEETS, qui peut faire retirer la certification à l'organisme défaillant.

2 Contrôle de service fait

Dans le cadre des campagnes annuelles d'audit et de manière ponctuelle tout au long de l'année, Transitions Pro Île-de-France réalise des contrôles qui visent à vérifier l'adéquation entre la réalisation effective de la formation et les règlements effectués par Transitions Pro à ce titre à l'organisme de formation.

Objectifs : relever les écarts financiers, permettre à l'organisme de les corriger et signaler à la DRIEETS toute suspicion de fraude.

3 Gestion des réclamations

Transitions Pro Île-de-France, dans le cadre de ses missions et de sa qualité de service, répond aux sollicitations des bénéficiaires qui rencontrent des difficultés avec leur organisme de formation.

Objectifs : sécuriser les parcours, aider à trouver une solution pérenne et favorable pour les parties prenantes, optimiser les fonds alloués aux dispositifs de financement et accompagner les organismes dans l'amélioration continue de leurs prestations.

4 Politique d'achat

Transitions Pro Île-de-France réalise des études comparatives sur les tarifs et des durées de formation à partir des demandes de financement déposées. Ces études portent sur les organismes et les formations les plus financés.

Objectifs : harmoniser les coûts et les durées et optimiser les fonds alloués aux dispositifs de financement tout en préservant une qualité de formation optimale.

5 Réalisation d'enquêtes de satisfaction des bénéficiaires

Transitions Pro Île-de-France mesure la satisfaction de ses bénéficiaires sur leur organisme et leur formation, à travers deux enquêtes : un premier questionnaire à 1/3 du parcours et un second envoyé deux semaines après la fin de la formation.

Objectifs : détecter les dysfonctionnements au plus tôt, permettre à l'organisme de les corriger avant la fin de la formation, prévenir les abandons en cours de formation, accompagner les organismes dans l'amélioration continue de leurs prestations.

La démarche qualité : un élément incontournable dans les relations entre Transitions Pro et les organismes de formation

- Des procédures claires et visibles par tous
- Un accompagnement des organismes de formation dans leurs démarches
- Une communication régulière sur notre actualité
- Des interlocuteurs identifiables et joignables rapidement

La démarche qualité : un engagement réciproque

En bénéficiant d'un financement par Transitions Pro, l'organisme de formation accepte sans réserve les démarches liées au respect de la qualité, inscrites dans cette charte.



Pour en savoir plus sur la qualité à Transitions Pro Île-de-France et sur le PTP, rendez-vous [sur cette page](#) pour vous inscrire à nos WEBINAIRES dédiés aux organismes de formation.